

SUPERPROD
Société par actions simplifiée
Au capital de 141 731 euros
Siège social : 14 Boulevard Edgar Quinet – 75014 Paris
528 048 820 RCS Paris

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUILLET 2024

.../...

CINQUIÈME RÉSOLUTION
affectation du résultat de l'exercice 2023

L'assemblée générale prend acte que la réserve légale est totalement dotée et qu'en l'absence de report à nouveau, le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de 3 956 177 € correspond au bénéfice distribuable.

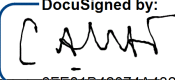
L'assemblée générale décide d'affecter ce résultat bénéficiaire en totalité au poste « autres réserves ».

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'assemblée générale prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois exercices sociaux précédents.

cette résolution est adoptée

.../...

pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:

0FE81B42074A432...
Le président

SUPERPROD

Société par actions simplifiée

Au capital de 140 000 euros

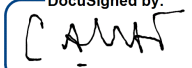
Siège social : 14 Boulevard Edgar Quinet – 75014 Paris

RCS Paris B 528 048 820

BILAN ET ANNEXE DE L'EXERCICE CLOS

LE 31 DÉCEMBRE 2023

Certifiés conformes

DocuSigned by:

6FE81B42074A432
Le président

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	70 439 171	70 439 171		23
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	2 136 930	63 058	2 073 872	8 930 219
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 968 010	1 518 908	449 102	781 625
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 371 139		1 371 139	1 371 139
	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000	165 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	171 595		171 595	176 599
TOTAL (II)		76 251 845	72 021 137	4 230 708	11 424 606
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				7 532
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 096 263		13 096 263	9 985 572
	Autres créances	11 046 077		11 046 077	11 409 478
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 721 112		6 721 112	7 688 490
	Charges constatées d'avance	21 143		21 143	78 843
	TOTAL (III)	30 884 595		30 884 595	29 169 913
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		107 136 440	72 021 137	35 115 303	40 594 519

(1) dont droit au bail	
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an	253 788
(3) dont créances à plus d'un an	

Bilan Passif

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	141 731	141 731
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669	5 519 669
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 174	14 174
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 439 098	4 544 208
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 956 177	1 894 890
Autres fonds propres	Subventions d'investissement	974 980	775 305
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	17 045 829	12 889 977
	Produits des émissions de titres participatifs	867 500	467 500
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres	867 500	467 500
Provisions	Provisions pour risques	46 560	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	46 560	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 167 811	5 887 965
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 629 882	9 321 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 454 889	4 487 626
	Dettes fiscales et sociales	3 050 995	2 875 001
	DETTES DIVERSES		
TOTAL PASSIF	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 009	3 718
	Produits constatés d'avance (1)	3 844 828	4 661 429
	Total des dettes	17 155 414	27 237 042
	Ecarts de conversion passif		
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 956 176,78	1 894 889,98
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	16 698 757	26 428 250
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		480
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

		Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	24 374 106	5 608 809	29 982 915	29 810 359
	Montant net du chiffre d'affaires	24 374 106	5 608 809	29 982 915	29 810 359
	Production stockée				
	Production immobilisée			7 882 088	8 826 363
	Subventions d'exploitation			3 041 651	1 164 433
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			8 995 745	784 794
	Autres produits			264 713	277 858
	Total des produits d'exploitation (1)			50 167 112	40 863 807
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			12 051 461	15 427 263
	Impôts, taxes et versements assimilés			497 183	456 452
	Salaires et traitements			11 091 009	10 117 069
	Charges sociales du personnel			5 841 389	5 542 027
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			13 376 835	5 640 599
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			4 447 561	3 217 624
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 089 530	1 807 003
	Total des charges d'exploitation (2)			50 394 968	42 208 038
RESULTAT D'EXPLOITATION				(227 856)	(1 344 230)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(227 856)	(1 344 230)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	26 822	8 887
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 500 000	2 000 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	79 450	768
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	9 245	92 684
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 615 517	2 102 340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	207 681	149 058
	Différences négatives de change	1 848	27 346
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		209 529	176 404
RESULTAT FINANCIER		1 405 988	1 925 935
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 178 132	581 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 070	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 560	
Total des charges exceptionnelles		51 630	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(51 630)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(2 829 675)	(1 313 185)
TOTAL DES PRODUITS		51 782 629	42 966 147
TOTAL DES CHARGES		47 826 452	41 071 257
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 956 177	1 894 890
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées		26 822	8 887

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **35 115 303 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **51 782 629 euros** et un total **charges** de **47 826 452 euros**, dégageant ainsi un **résultat** de **3 956 177 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28). Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 dans sa version modifiée du 11 mars 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latente pour tenir compte de la valeur intrinsèques des sociétés.

Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des œuvres audiovisuelles.

Une œuvre audiovisuelle est considérée comme faisant partie du patrimoine soit à l'obtention du « Visa d'exploitation » pour une œuvre cinématographique soit à la remise du « prêt à diffuser » ou la date de la copie zéro (lorsqu'elle est antérieure à la date du prêt à diffuser en fin d'année) pour une œuvre télévisuelle.

Le Visa d'exploitation est donné par le Centre National de la Cinématographique et le prêt à diffuser par la chaîne de télévision, premier diffuseur.

La date de la remise de la copie zéro est déterminée sous la responsabilité du producteur de l'oeuvre et la preuve du dépôt est apportée par tous moyens.

La valeur d'entrée est constituée par :

- le coût de production;
- majoré d'une quote-part de frais de structure dans la limite des frais généraux réel de la société;
- diminué des apports des coproducteurs.

Le coût du film est alors porté en « Droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan. Dans l'attente de l'une de ces dates qui conditionne le produit comme étant terminé, le coût du film est inscrit en «Autres immobilisations Incorporelles » à l'actif du bilan.

Frais généraux

Les frais généraux sont affectés proportionnellement aux coûts des projets entrés en production ou livrés. Cette affectation est plafonnée à 10% du coût de production de l'année en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations en cours

Les appels de fonds des coproducteurs sont comptabilisés et déduits de la valeur de l'immobilisation en cours. Dans la mesure où les appels de fonds seraient supérieurs aux coûts engagés, le solde serait passé en produit.

Amortissement des immobilisations (hors films) :

Compte tenu des spécificités de la production de films et de séries d'animation, il a été décidé par la société d'amortir le matériel de production et informatique à hauteur de la durée de ces dernières, soit une durée de deux ans au lieu de trois ans auparavant.

En revanche, les autres immobilisations sont amorties et dépréciées en application des textes fiscaux prévus à cet effet.

Amortissement des immobilisations incorporelles

1)° Amortissement sur une période de trois ans à compter du visa d'exploitation du film en cas d'absence de recettes.

2)° Amortissement d'après les propres recettes du film après diminution, éventuellement des frais d'exploitation du film, et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

3)° Amortissement d'un film d'après les recettes nettes fiscales disponibles d'un autre film, ce dernier étant totalement amorti, et dans la limite d'un plafond déterminé par l'application d'un taux en fonction de la date du Dernier Tour de Manivelle du film à amortir, sur le montant investi.

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice, si le budget de production initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif. Pour des programmes audiovisuels ou des films ayant été exploités entre la date de clôture et celle d'arrêt des comptes, une dépréciation est également constatée si les recettes fiscales de l'oeuvre (hors crédit d'impôt) ainsi que l'estimation des recettes futures sont inférieures à la valeur du coût immobilisé. Le montant des provisions pour dépréciation est revu à chaque clôture. En 2023, la société a déprécié sur différents projets pour une valeur de 4 447 561€.

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, sont reconnus au prêt à diffuser et au visa d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces résultats se déterminent par :

l'ensemble des coûts de production des oeuvres c'est-à-dire :

- les coûts de fabrication
- l'affectation de certains frais généraux intervenant dans la fabrication

l'ensemble des moyens de leurs financements c'est-à-dire :

- les apports des coproducteurs
- les apports des S.O.F.I.C.A
- les préachats des diffuseurs
- les subventions régionales, départementales et européennes
- les subventions du C.N.C,
- les minimums garantis des distributeurs ou leurs préventes quand un minimum garanti

n'est pas investi

Certaines productions peuvent également bénéficier du dispositif du crédit d'impôt audiovisuel ou cinématographique en fonction de la nature des oeuvres et des conditions de production.

Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur des dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le Centre National de la cinématographique, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'oeuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'oeuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et est constaté comptablement au crédit du compte « 695 - impôt sur les sociétés ». Lorsque la production est en cours à la clôture le crédit d'impôt est inscrit en compte produit constaté d'avance (compte 487000).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions pour risques et charges

Provision au 31/12/2023 d'un litige salarié pour un montant de 46 500€.

Impôts

La société SUPERPROD est la mère du groupe fiscal intégrant les sociétés VANILLA SEED et SUPERPROD FILMS. Au cours de l'année 2023, le résultat fiscal de la société est de - 309 580€.

Concernant le résultat du groupe fiscal le montant de ce dernier est de - 1 162 482€, portant les déficits reportables du groupe à 4 372 149€

Crédits de production

Les crédits de production, sont des crédits autoliquidatifs. qui s'amortissent par les créances présentent au plan de financement des oeuvres, hormis les SOFICA. La durée de ces derniers oscillent entre 1 an et 2 ans, selon le rythme des productions.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthodes

- En 2012, dans le cadre des conventions de développement, lors des rétrocessions de droits à l'entrée en production, nous avons soldé les appels de fonds reçus. Le coût complémentaire a été comptabilisé en frais financiers.

- En 2013, pour les projets ayant une forte probabilité d'abandon à la clôture, nous déprécions les coûts d'immobilisations encourus à hauteur de la perte effective qu'aurait à subir Superprod en cas d'abandon définitif du projet (coûts engagés-financements acquis).

- En 2016, une distinction est désormais opérée entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions lors du constat de la dotation aux amortissements de l'exercice. L'amortissement total est toujours effectué selon la même méthode mais la part de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'amortissement dit économique est constaté en résultat d'exploitation et le complément d'amortissement possible à hauteur des recettes est constaté en résultat exceptionnel.

- L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction.

Abandon projets

Nous avons sept projets abandonnés, dont trois qui avaient été activés en 2022 (Home sweet Rome/Calimero/The Kids pour un coût de 1 327K€ dont 68K€ transférés en créances Redmonk) et quatre projets qui ont fait l'objet de développement en 2023 sans activation (Alexia/Crossprod/Little Drummer Boy/Ni Dieu ni Maître)

Livraison des projets & mise en production :

La société a livré les productions suivantes:

- Long métrage cinéma "Complètement Cramé" réalisé par Gilles Legardinier et sortie en salles en Novembre 2023.
- Long métrage cinéma "Toto se met au vert". Deuxième volet des blagues de Toto toujours réalisé par Pascal Bourdiaux et sortie en salles en Août 2023.
- Téléfilm " Panda" de six épisodes pour TF1. Livraison complète en Novembre 2023.
- Série animée "Les Triplés" pour France Télévisions. Livraison complète en Décembre 2023.

De nombreux projets sont en développement.

Faits caractéristiques de l'exercice :

La société a pu bénéficier des crédits d'impôt suivants:

- "complètement Créamé" : 30 683€
- "Panda" : 1 463 246€
- "Les Triplés" : 291 017€
- "Panda 2" : 55 692€

Engagement de retraite

le taux d'actualisation brut est de 3.4 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 53 048.23€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/12/2023	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 178 132	(2 829 675)	4 007 807
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(51 630)		(51 630)
RESULTAT COMPTABLE		1 126 502	(2 829 675)	3 956 177

(1) après retraitements fiscaux.

La charge d'impôt de l'exercice se décompose de la manière suivante :

- I/ Crédits d'impôt cinéma et audiovisuel comptabilisés dans le résultat de l'exercice 2023 pour un montant total de 2 745 011€.
- II/ Produit d'intégration fiscale représentant l'économie d'IS réalisée par le groupe pour un montant total de 84 664€.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	24 374 106	5 608 809	29 982 915
TOTAL	24 374 106	5 608 809	29 982 915

Immobilisations

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	64 857 873		9 045 791		1 327 562	72 576 101
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 857 873		9 045 791		1 327 562	72 576 101
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	347 355		61 815			409 170
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 519 725		39 114			1 558 840
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 867 080		100 929			1 968 010
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 536 139					1 536 139
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	176 599		76 996		82 000	171 595
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 712 738		76 996		82 000	1 707 734
TOTAL		68 437 691		9 223 716		1 409 562	76 251 845

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	48 758 882	12 943 382		61 702 264
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 758 882	12 943 382		61 702 264
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	81 942	38 230		120 172
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 003 513	395 223		1 398 736
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 085 455	433 453		1 518 908
TOTAL		49 844 337	13 376 835		63 221 172

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		88	
	Professions intermédiaires			
	Employés		57	
	Ouvriers			
	TOTAL		145	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	141 731				141 731
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669				5 519 669
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	14 174				14 174
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 544 208	1 894 890			6 439 098
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 894 890	(1 894 890)		3 956 177	3 956 177
Subventions d'investissement	775 305			199 675	974 980
Provisions réglementées					
TOTAL	12 889 977			4 155 852	17 045 829

Date de l'assemblée générale	28/06/2023
Dividendes attribués	
¹ dont dividende provenant du résultat n-1	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	12 889 977
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	12 889 977
² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	4 155 852

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		46 560		46 560
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		46 560		46 560
	Sur immobilisations {incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 168 748	4 447 561	2 816 344	8 799 965
	Sur stocks et en-cours				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION		7 168 748	4 447 561	2 816 344	8 799 965
TOTAL GENERAL		7 168 748	4 494 121	2 816 344	8 846 525
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 447 561 46 560	2 816 344	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	171 595		171 595
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 096 263	13 096 263	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 338 851	7 338 851	
	Taxes sur la valeur ajoutée	392 322	392 322	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	926 543	926 543	
	Groupe et associés	2 151 024	2 151 024	
	Débiteurs divers	235 837	235 837	
	Charges constatées d'avances	21 143	21 143	
	TOTAL DES CREANCES	24 500 078	24 163 483	336 595
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 167 811	711 154	456 656	
	Emprunts et dettes financières divers	241	241		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 454 889	4 454 889		
	Personnel et comptes rattachés	216 052	216 052		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	782 825	782 825		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 904 509	1 904 509		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	147 609	147 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 629 641	4 629 641		
	Autres dettes	7 009	7 009		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 844 828	3 844 828		
	TOTAL DES DETTES	17 155 414	16 698 757	456 656	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 006 297			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 725 971			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros	EMARGENCE				EXELMANS			
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur	14 500	14 100	100,00	100,00	14 500	14 100	40,96	40,69
Filiales intégrées globalement					20 900	20 550	59,04	59,31
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur								
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	14 500	14 100	100,00	100,00	35 400	34 650	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous-total								
TOTAL	14 500	14 100	100,00	100,00	35 400	34 650	100,00	100,00

--

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	3 424 179	1 822 245	1 601 934	87,91
Autres créances	980 687	181 000	799 687	441,82
TOTAL	4 404 866	2 003 245	2 401 621	119,89

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 704 390	1 037 896	2 666 494	256,91
Dettes fiscales et sociales	546 796	346 598	200 198	57,76
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	4 251 185	1 384 493	2 866 692	207,06

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	21 143	78 843	(57 700) -73,18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	21 143	78 843	(57 700) -73,18

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	3 844 828	4 661 429	(816 601)	-17,52
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	3 844 828	4 661 429	(816 601)	-17,52

Les produits constatés d'avance s'élevant à 3 844 828€ représentent uniquement les projets en cours.

--

SUPERPROD

Société par Actions Simplifiée

14, boulevard Edgar Quinet

75014 Paris

R.C.S Paris 528 048 820

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Emargence Audit
141, Avenue de Wagram
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

SUPERPROD

Société par Actions Simplifiée
14, boulevard Edgar Quinet
75014 Paris
R.C.S Paris 528 048 820

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de SUPERPROD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SUPERPROD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Votre société constate les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, y compris le crédit d'impôts audiovisuel ou cinématographique de l'œuvre, à la date du prêt à diffuser ou du visa d'exploitation si ces dates sont antérieures à la date de remise de la copie zéro à la fin de l'exercice. Dans le cas contraire, c'est la date de la remise de la copie zéro qui est retenue. Les modalités de comptabilisation sont décrites dans la note « Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques ».

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées et de la comptabilité analytique, nos travaux ont consisté à :

- Apprécier la fiabilité des données issues de la comptabilité analytique, en les rapprochant des principaux contrats.
- S'assurer que les projets non livrés n'impactent aucunement le résultat de l'exercice.

Amortissement économique et fiscal des productions audiovisuelles et cinématographiques

Votre société constate une distinction entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions audiovisuelles et cinématographiques selon les modalités décrites dans la note « amortissement des immobilisations incorporelles » de l'annexe.

L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des recettes prévisionnelles, à revoir les calculs effectués par la société, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes.

Dépréciation des œuvres audiovisuel

Lorsque l'analyse de l'exploitation de l'œuvre au cours des années futures met en évidence une insuffisance de recettes pour amortir l'œuvre, une dépréciation du déficit d'exploitation est comptabilisée. Les modalités de comptabilisation ont été décrites dans la note « Dépréciation des immobilisations incorporelles ». Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des recettes prévisionnelles et à revoir les calculs effectués par la société.

Crédit d'impôt audiovisuel

Le crédit d'impôt audiovisuel a une incidence significative sur le résultat de l'exercice. Les modalités de comptabilisation sont décrites dans la note « Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma ». Nos travaux ont consisté à vérifier que le calcul de ce crédit est conforme aux dispositions prévues à l'article 220 sexies du Code général des impôts.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ses comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnelle permet de systématiquement détecter toute anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ❖ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ❖ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Exelmans Audit
56, rue de Monceau
75008 Paris

Emargence Audit
141, Avenue de Wagram
75017 Paris

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
Membre indépendant de EAI International

Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

-
- ❖ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 26 juin 2024

Les commissaires aux comptes

Exelmans Audit

Emargence Audit


Eric Guedj (26 juin 2024 15:25 GMT+2)



Eric Guedj
Associé

Frédéric Gouvet
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	70 439 171	70 439 171		23
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	2 136 930	63 058	2 073 872	8 930 219
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	1 968 010	1 518 908	449 102	781 625
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 371 139		1 371 139	1 371 139
	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000	165 000
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	171 595		171 595	176 599
TOTAL (II)		76 251 845	72 021 137	4 230 708	11 424 606
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				7 532
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	13 096 263		13 096 263	9 985 572
	Autres créances	11 046 077		11 046 077	11 409 478
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 721 112		6 721 112	7 688 490
	Charges constatées d'avance	21 143		21 143	78 843
	TOTAL (III)	30 884 595		30 884 595	29 169 913
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		107 136 440	72 021 137	35 115 303	40 594 519

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

253 788

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	141 731	141 731
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669	5 519 669
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	14 174	14 174
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	6 439 098	4 544 208
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	3 956 177	1 894 890
	Subventions d'investissement	974 980	775 305
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	17 045 829	12 889 977
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	867 500	467 500
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres	867 500	467 500
Provisions	Provisions pour risques	46 560	
	Provisions pour charges		
	Total des provisions	46 560	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 167 811	5 887 965
	Emprunts et dettes financières divers (3)	4 629 882	9 321 302
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 454 889	4 487 626
	Dettes fiscales et sociales	3 050 995	2 875 001
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	7 009	3 718
	Produits constatés d'avance (1)	3 844 828	4 661 429
	Total des dettes	17 155 414	27 237 042
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	35 115 303	40 594 519
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		3 956 176,78	1 894 889,98
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		16 698 757	26 428 250
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			480
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	24 374 106	5 608 809	29 982 915	29 810 359
	Montant net du chiffre d'affaires	24 374 106	5 608 809	29 982 915	29 810 359
	Production stockée				
	Production immobilisée			7 882 088	8 826 363
	Subventions d'exploitation			3 041 651	1 164 433
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			8 995 745	784 794
	Autres produits			264 713	277 858
	Total des produits d'exploitation (1)			50 167 112	40 863 807
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			12 051 461	15 427 263
	Impôts, taxes et versements assimilés			497 183	456 452
	Salaires et traitements			11 091 009	10 117 069
	Charges sociales du personnel			5 841 389	5 542 027
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir			13 376 835	5 640 599
CHARGES D'EXPLOITATION	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant			4 447 561	3 217 624
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			3 089 530	1 807 003
	Total des charges d'exploitation (2)			50 394 968	42 208 038
	RESULTAT D'EXPLOITATION			(227 856)	(1 344 230)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(227 856)	(1 344 230)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	26 822	8 887
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)	1 500 000	2 000 000
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	79 450	768
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	9 245	92 684
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 615 517	2 102 340
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	207 681	149 058
	Différences négatives de change	1 848	27 346
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	209 529	176 404
RESULTAT FINANCIER		1 405 988	1 925 935
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 178 132	581 705
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	5 070	
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	46 560	
	Total des charges exceptionnelles	51 630	
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(51 630)	
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		(2 829 675)	(1 313 185)
TOTAL DES PRODUITS		51 782 629	42 966 147
TOTAL DES CHARGES		47 826 452	41 071 257
RESULTAT DE L'EXERCICE		3 956 177	1 894 890
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		26 822	8 887
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **35 115 303** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **51 782 629** euros et un total **charges** de **47 826 452** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **3 956 177** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L128-28). Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 dans sa version modifiée du 11 mars 2022 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été comptabilisés au prix pour lequel ils ont été acquis. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

La valeur actuelle déterminée par référence à la quote-part des capitaux propres que les titres représentent, rectifiée, le cas échéant, des plus ou moins-values latente pour tenir compte de la valeur intrinsèques des sociétés.

Les méthodes retenues pour évaluer cette dernière prennent notamment en considération les prévisions de trésorerie ou les multiples comparables.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont des œuvres audiovisuelles.

Une œuvre audiovisuelle est considérée comme faisant partie du patrimoine soit à l'obtention du « Visa d'exploitation » pour une œuvre cinématographique soit à la remise du « prêt à diffuser » ou la date de la copie zéro (lorsqu'elle est antérieure à la date du prêt à diffuser en fin d'année) pour une œuvre télévisuelle.

Le Visa d'exploitation est donné par le Centre National de la Cinématographique et le prêt à diffuser par la chaîne de télévision, premier diffuseur.

La date de la remise de la copie zéro est déterminée sous la responsabilité du producteur de l'oeuvre et la preuve du dépôt est apportée par tous moyens.

La valeur d'entrée est constituée par :

- le coût de production;
- majoré d'une quote-part de frais de structure dans la limite des frais généraux réel de la société;
- diminué des apports des coproducteurs.

Le coût du film est alors porté en « Droits et valeurs similaires » à l'actif du bilan. Dans l'attente de l'une de ces dates qui conditionne le produit comme étant terminé, le coût du film est inscrit en «Autres immobilisations Incorporelles » à l'actif du bilan.

Frais généraux

Les frais généraux sont affectés proportionnellement aux coûts des projets entrés en production ou livrés. Cette affectation est plafonnée à 10% du coût de production de l'année en cours.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations en cours

Les appels de fonds des coproducteurs sont comptabilisés et déduits de la valeur de l'immobilisation en cours. Dans la mesure où les appels de fonds seraient supérieurs aux coûts engagés, le solde serait passé en produit.

Amortissement des immobilisations (hors films) :

Compte tenu des spécificités de la production de films et de séries d'animation, il a été décidé par la société d'amortir le matériel de production et informatique à hauteur de la durée de ces dernières, soit une durée de deux ans au lieu de trois ans auparavant.

En revanche, les autres immobilisations sont amorties et dépréciées en application des textes fiscaux prévus à cet effet.

Amortissement des immobilisations incorporelles

1)° Amortissement sur une période de trois ans à compter du visa d'exploitation du film en cas d'absence de recettes.

2)° Amortissement d'après les propres recettes du film après diminution, éventuellement des frais d'exploitation du film, et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

3)° Amortissement d'un film d'après les recettes nettes fiscales disponibles d'un autre film, ce dernier étant totalement amorti, et dans la limite d'un plafond déterminé par l'application d'un taux en fonction de la date du Dernier Tour de Manivelle du film à amortir, sur le montant investi.

Dépréciation des immobilisations incorporelles

Une dépréciation peut être comptabilisée sur les productions en cours à la fin de l'exercice, si le budget de production initialement prévu fait l'objet d'un dépassement significatif. Pour des programmes audiovisuels ou des films ayant été exploités entre la date de clôture et celle d'arrêt des comptes, une dépréciation est également constatée si les recettes fiscales de l'oeuvre (hors crédit d'impôt) ainsi que l'estimation des recettes futures sont inférieures à la valeur du coût immobilisé. Le montant des provisions pour dépréciation est revu à chaque clôture. En 2023, la société a déprécié sur différents projets pour une valeur de 4 447 561€.

Résultat à terminaison des productions audiovisuelles et cinématographiques

Les résultats des productions audiovisuelles et cinématographiques, sont reconnus au prêt à diffuser et au visa d'exploitation.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Ces résultats se déterminent par :

l'ensemble des coûts de production des oeuvres c'est-à-dire :

- les coûts de fabrication
- l'affectation de certains frais généraux intervenant dans la fabrication

l'ensemble des moyens de leurs financements c'est-à-dire :

- les apports des coproducteurs
- les apports des S.O.F.I.C.A
- les préachats des diffuseurs
- les subventions régionales, départementales et européennes
- les subventions du C.N.C,
- les minimums garantis des distributeurs ou leurs préventes quand un minimum garanti

n'est pas investi

Certaines productions peuvent également bénéficier du dispositif du crédit d'impôt audiovisuel ou cinématographique en fonction de la nature des oeuvres et des conditions de production.

Crédit d'impôt audiovisuel et cinéma

Les articles 220 sexies, 220 F et 223 O du code général des impôts instituent pour les oeuvres cinématographiques et audiovisuelles, un crédit d'impôt calculé sur des dépenses spécifiques de production. Ce dispositif est encadré par deux agréments délivrés par le Centre National de la cinématographique, l'un provisoire et l'autre définitif délivré une fois l'oeuvre terminée. Cet agrément définitif atteste que l'oeuvre a effectivement rempli les conditions permettant de bénéficier du crédit d'impôt.

Le crédit d'impôt est calculé sur les dépenses de l'année et est constaté comptablement au crédit du compte « 695 - impôt sur les sociétés ». Lorsque la production est en cours à la clôture le crédit d'impôt est inscrit en compte produit constaté d'avance (compte 487000).

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

valeur brute, conformément aux principes comptables.

Provisions pour risques et charges

Provision au 31/12/2023 d'un litige salarié pour un montant de 46 500€.

Impôts

La société SUPERPROD est la mère du groupe fiscal intégrant les sociétés VANILLA SEED et SUPERPROD FILMS. Au cours de l'année 2023, le résultat fiscal de la société est de - 309 580€.

Concernant le résultat du groupe fiscal le montant de ce dernier est de - 1 162 482€, portant les déficits reportables du groupe à 4 372 149€

Crédits de production

Les crédits de production, sont des crédits autoliquidatifs. qui s'amortissent par les créances présentent au plan de financement des oeuvres, hormis les SOFICA. La durée de ces derniers oscillent entre 1 an et 2 ans, selon le rythme des productions.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Changements de méthodes

- En 2012, dans le cadre des conventions de développement, lors des rétrocessions de droits à l'entrée en production, nous avons soldé les appels de fonds reçus. Le coût complémentaire a été comptabilisé en frais financiers.

- En 2013, pour les projets ayant une forte probabilité d'abandon à la clôture, nous déprécions les coûts d'immobilisations encourus à hauteur de la perte effective qu'aurait à subir Superprod en cas d'abandon définitif du projet (coûts engagés-financements acquis).

- En 2016, une distinction est désormais opérée entre l'amortissement économique et l'amortissement fiscal des productions lors du constat de la dotation aux amortissements de l'exercice. L'amortissement total est toujours effectué selon la même méthode mais la part de

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

l'amortissement dit économique est constaté en résultat d'exploitation et le complément d'amortissement possible à hauteur des recettes est constaté en résultat exceptionnel.

- L'amortissement économique est calculé chaque année en fonction du montant des recettes de l'exercice rapporté au prévisionnel des recettes totales d'une production. Le prévisionnel d'exploitation de chaque production est corrigé chaque année en fonction des nouvelles informations dont dispose la direction.

Abandon projets

Nous avons sept projets abandonnés, dont trois qui avaient été activés en 2022 (Home sweet Rome/Calimero/The Kids pour un coût de 1 327K€ dont 68K€ transférés en créances Redmonk) et quatre projets qui ont fait l'objet de développement en 2023 sans activation (Alexia/Crossprod/Little Drummer Boy/Ni Dieu ni Maitre)

Livraison des projets & mise en production :

La société a livré les productions suivantes:

- Long métrage cinéma "Complètement Cramé" réalisé par Gilles Legardinier et sortie en salles en Novembre 2023.
- Long métrage cinéma "Toto se met au vert". Deuxième volet des blages de Toto toujours réalisé par Pascal Bourdiaux et sortie en salles en Août 2023.
- Téléfilm " Panda" de six épisodes pour TF1. Livraison complète en Novembre 2023.
- Série animée "Les Triplés" pour France Télévisions. Livraison complète en Décembre 2023.

De nombreux projets sont en développement.

Faits caractéristiques de l'exercice :

La société a pu bénéficier des crédits d'impôt suivants:

- "complètement Créamé" : 30 683€
- "Panda" : 1 463 246€
- "Les Triplés" : 291 017€
- "Panda 2" : 55 692€

Engagement de retraite

le taux d'actualisation brut est de 3.4 %, le total de l'engagement au titre des indemnités de fin de carrière évalué au 31/12/2023 s'élève à 53 048.23€.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	1 178 132	(2 829 675)	4 007 807
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(51 630)		(51 630)
RESULTAT COMPTABLE	1 126 502	(2 829 675)	3 956 177

(1) après retraitements fiscaux.

La charge d'impôt de l'exercice se décompose de la manière suivante :

I/ Crédits d'impôt cinéma et audiovisuel comptabilisés dans le résultat de l'exercice 2023 pour un montant total de 2 745 011€.

II/ Produit d'intégration fiscale représentant l'économie d'IS réalisée par le groupe pour un montant total de 84 664€.

Ventilation du chiffre d'affaires

Etat exprimé en euros	France	Export	Total
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de travaux			
Production vendue de services	24 374 106	5 608 809	29 982 915
TOTAL	24 374 106	5 608 809	29 982 915

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	64 857 873		9 045 791		1 327 562	72 576 101
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	64 857 873		9 045 791		1 327 562	72 576 101
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	347 355		61 815			409 170
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 519 725		39 114			1 558 840
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 867 080		100 929			1 968 010
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 536 139					1 536 139
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	176 599		76 996		82 000	171 595
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 712 738		76 996		82 000	1 707 734
TOTAL		68 437 691		9 223 716		1 409 562	76 251 845

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	48 758 882	12 943 382		61 702 264
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	48 758 882	12 943 382		61 702 264
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	81 942	38 230		120 172
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	1 003 513	395 223		1 398 736
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 085 455	433 453		1 518 908
TOTAL		49 844 337	13 376 835		63 221 172

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse ment à la fin de l'exercice
Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	

Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES						
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL						
TOTAL GENERAL NON VENTILE						

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		141 731,00	1,0000	141 731,00

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		88	
	Professions intermédiaires			
	Employés		57	
	Ouvriers			
	TOTAL		145	

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2023
Capital social	141 731				141 731
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	5 519 669				5 519 669
Ecarts de réévaluation					
Réserve légale	14 174				14 174
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	4 544 208	1 894 890			6 439 098
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	1 894 890	(1 894 890)		3 956 177	3 956 177
Subventions d'investissement	775 305			199 675	974 980
Provisions réglementées					
TOTAL	12 889 977			4 155 852	17 045 829

Date de l'assemblée générale 28/06/2023

Dividendes attribués

¹dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 12 889 977

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 12 889 977

²Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 4 155 852

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres		46 560		46 560
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		46 560		46 560
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	7 168 748	4 447 561	2 816 344	8 799 965
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	7 168 748	4 447 561	2 816 344	8 799 965
TOTAL GENERAL		7 168 748	4 494 121	2 816 344	8 846 525
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 447 561 46 560	2 816 344	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	165 000		165 000
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	171 595		171 595
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	13 096 263	13 096 263	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 500	1 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	7 338 851	7 338 851	
	Taxes sur la valeur ajoutée	392 322	392 322	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	926 543	926 543	
	Groupe et associés	2 151 024	2 151 024	
	Débiteurs divers	235 837	235 837	
	Charges constatées d'avances	21 143	21 143	
	TOTAL DES CREANCES	24 500 078	24 163 483	336 595
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	1 167 811	711 154	456 656	
	Emprunts et dettes financières divers	241	241		
	Fournisseurs et comptes rattachés	4 454 889	4 454 889		
	Personnel et comptes rattachés	216 052	216 052		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	782 825	782 825		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 904 509	1 904 509		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	147 609	147 609		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	4 629 641	4 629 641		
	Autres dettes	7 009	7 009		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	3 844 828	3 844 828		
	TOTAL DES DETTES	17 155 414	16 698 757	456 656	
	Emprunts souscrits en cours d'exercice	4 006 297			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	8 725 971			
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Honoraires des Commissaires aux Comptes

Etat exprimé en euros

	EMARGENCE				EXELMANS			
	31/12/2023	31/12/2022	%	%	31/12/2023	31/12/2022	%	%
Audit Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés Emetteur Filiales intégrées globalement Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes Emetteur Filiales intégrées globalement	14 500	14 100	100,00	100,00	14 500 20 900	14 100 20 550	40,96 59,04	40,69 59,31
Sous-total	14 500	14 100	100,00	100,00	35 400	34 650	100,00	100,00
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	14 500	14 100	100,00	100,00	35 400	34 650	100,00	100,00

--

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	3 424 179	1 822 245	1 601 934	87,91
Autres créances	980 687	181 000	799 687	441,82
TOTAL	4 404 866	2 003 245	2 401 621	119,89

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 704 390	1 037 896	2 666 494	256,91
Dettes fiscales et sociales	546 796	346 598	200 198	57,76
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	4 251 185	1 384 493	2 866 692	207,06

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	21 143	78 843	(57 700)	-73,18
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	21 143	78 843	(57 700)	-73,18

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	3 844 828	4 661 429	(816 601)	-17,52
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	3 844 828	4 661 429	(816 601)	-17,52

Les produits constatés d'avance s'élevant à 3 844 828€ représentent uniquement les projets en cours.



Nette

Dividendes encaissés